



Service de l'accès et de la protection de l'information
600, rue Fullum, Suite 1.100 UO 3210
Montréal (Québec) H2K 3L6

Notre référence : **2510 665**

Le 18 novembre 2025

OBJET : Votre demande en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (c. A-2.1) concernant la grille tarifaire de Remorquage 4 Saisons inclut dans son entente avec la Sûreté du Québec

Madame,

Nous avons effectué l'étude de votre demande, reçue le 27 octobre 2025, visant à obtenir les renseignements mentionnés en objet.

Vous trouverez en annexe le document demandé.

Si vous avez besoin d'assistance pour comprendre la présente décision, nous vous invitons à contacter le soussigné en écrivant à l'adresse du Service de l'accès et de la protection de l'information : accesdocuments@surete.qc.ca

Vous trouverez, ci-joint, l'avis relatif au recours en révision prévu à la section III du chapitre IV de la *Loi sur l'accès*.

Veuillez agréer, Madame, nos salutations distinguées.

ORIGINAL SIGNÉ

Sania Cantina
Responsable de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels



41 chemin de la Rive sud
Farnham J2N 2P9

100 Dean
Cowansville J2K3Y2
Remorquage4saisons@gmail.com

Tarifs:



GUIDE DES TARIFS GÉNÉRAUX - INDUSTRIE DU DÉPANNAGE ROUTIER AU QUÉBEC

* Ces tarifs suggérés s'appliquent à un véhicule routier remorqué à l'intérieur de l'emprise du réseau routier ou d'un stationnement.

Partie A : Frais de base - tarifs horaire véhicule léger (auto, camionnette, etc.) pour panne, enlisement ou accident (sans délai) dépanneuses types A-B-C-D:

- | | |
|---|--|
| 1) Frais de base (avant départ)..... | 132.00 \$ |
| 2) Tarif horaire aller-retour : Dépanneuse..... | 186.00 \$ / h ou 46.50 \$ par bloc de 15 minutes |

Partie B : Frais de base - tarifs horaire dépanneuse semi-lourd conventionnelle classifiée « D », plateforme 10 roues, 12 roues, « DD » ou « VS » :

- | | |
|---|---------------|
| 1) Frais de base pour une PANNE : | 255.00 \$ |
| 2) Tarif horaire aller-retour plateforme 10 roues, D ou DD : | 251.00 \$ / h |
| 3) Tarif horaire aller-retour plateforme 12 roues ou VS : | 283.00 \$ / h |
| 4) Frais de base : ENLISEMENT ou ACCIDENT (tous les cas sauf une panne) camion porteur : 1 530.00 \$ (2 h incluses) (PNBV de 4 500 kg à 8 000 kg) | |

Partie C : Frais de base et tarifs horaires (aller-retour) pour une dépanneuse poids lourd classifiée « E » ou « F » :

- | | |
|--|--|
| 1) Frais de base pour REMORQUAGE (véhicule porteur ou un ensemble de véhicules en panne ou remisé (police) situé dans l'axe de la route incluant 30 minutes..... | 425.00 \$ + 405.00 \$ / h par la suite (PNBV de 4 500 kg et plus) |
| 2) Frais de base pour ENLISEMENT ou ACCIDENT ou RÉCUPÉRATION (sauf une panne) d'un (1) véhicule routier (PNBV de 4 500 kg à 8 000 kg) incluant 2 heures..... | 1 530.00 \$ + 405.00 \$ / h (485.00 \$ / h pour dépanneuse à mât coulissant ou 3 sections) |
| 3) Frais de base pour ENLISEMENT ou ACCIDENT ou RÉCUPÉRATION (sauf une panne) d'un véhicule lourd ou ensemble de véhicules lourds (PNBV + 8 000 kg) incluant 2 heures..... | 3 105.00 \$ + 405.00 \$ / h (485.00 \$ / h pour dépanneuse à mât coulissant ou 3 sections) |
| 4) Frais de base pour dépanneuse poids lourd à mât rotatif (tous les cas sauf une panne) d'un véhicule lourd ou d'un ensemble de véhicules lourds incluant 2 heures..... | 4 215.00 \$ + taux horaire : Voir annexe A (Réf.: APDQ) (Utilisation technique nécessaire) |

Note-1 : Frais de gestion : Retour au point de service; sécuriser véhicule accidenté, retirer les effets personnels; nettoyer et ranger équipement; prise d'informations; ouverture du dossier (facture). Suivi avec le propriétaire, l'agent de la paix ou l'assureur. Prise de photos. Rédaction d'un Rapport descriptif lors d'un remorquage lourd ou complexe. Gestion de la disposition du véhicule (recyclage), désinfecter l'habitacle de la dépanneuse et/ou du véhicule remorqué, etc.....21.50 \$ / bloc de 15 minutes

Partie D : Tarifs additionnels (si applicable) :

- | | |
|--|--|
| 1) 2 ^e dépanneuse (selon le type) sur un événement: voir les tarifs horaires indiqués à la Partie A, B et C | |
| 2) Véhicule de service ou de signalisation (incluant 1 signaleur)..... | 122.00 \$ / h |
| 3) Employé supplémentaire pour travail sur place..... | 86.00 \$ / h |
| 4) Véhicule d'intervention avec équipements..... | 186.00 \$ / h (incluant bâti à gaz, scie, génératrice, etc.) |
| 5) Maître d'œuvre (coordonnateur/gérant de site)..... | 116.00 \$ / h à partir de la prise d'appel jusqu'à la conclusion du dossier |
| 6) Maître d'œuvre certifié Wreckmaster (niveaux 2 et 3)..... | 160.00 \$ / h (no. certification en règle obligatoire : # _____) |
| 7) Maître d'œuvre certifié Wreckmaster (niveaux 4 et 5)..... | 195.00 \$ / h (no. certification en règle obligatoire : # _____) |
| 8) Maître d'œuvre certifié Wreckmaster (niveaux 6 et 7)..... | 254.00 \$ / h (no. certification en règle obligatoire : # _____) |
| 9) Maître d'œuvre certifié Wreckmaster (niveaux 8 et 9)..... | 290.00 \$ / h (no. certification en règle obligatoire : # _____) |
| 10) Maître d'œuvre certifié Miller..... | 254.00 \$ / h (carte ou certificat à l'appui) |
| 11) Maître d'œuvre certifié NRC..... | 254.00 \$ / h (carte ou certificat à l'appui) |
| 12) Nettoyage ou remplacement de vêtements | Selon les tarifs du marché (facture à l'appui) |
| 13) Environnement : Absorbant : | 28.00 \$ / sac
À noter que du matériel de rétention peut être déployé (ex. : couches absorbantes) frais en sus. |
| 14) Disposition des contaminants (absorbant contaminé)..... | 28.00 \$ / sac |
| 15) Autres véhicules ou machineries d'un tiers nécessaire au recouvrement : Tarifs du sous-traitant + frais administratif pouvant aller jusqu'à 18 % | |
| 16) Chargeur sur chenille avec treuil (Skidsteer)..... | 280.00 \$ / h (2 heures minimum) |
| 17) Radio casque (Sonicet) : | 270.00 \$ |
| 18) Remorque surbaissée incluant camion tracteur | 344.00 \$ / h (4 heures minimum) |
| 19) Camion tracteur | 201.00 \$ / h (4 heures minimum) |
| 20) Roues porteuses (wheel dolly) pour semi-lourd HDF15 ou Diabolo (Jeepdolly)..... | 380.00 \$ + 5.20 \$ / km en charge |
| 21) Roues porteuses (wheel dolly) pour lourd HDF25 | 475.00 \$ + 5.20 \$ / km en charge |
| 22) Fusées d'urgence routière..... | 8.25 \$ |

Partie E : Coût d'entreposage sécuritaire par véhicule : (tarif quotidien calculé à partir de la prise en charge)

- | | | | |
|---|-----------|--|-----------|
| 1) Extérieur : auto et moto de moins de 5,5 mètres..... | 44.00 \$ | *Intérieur : auto et moto moins de 5,5 mètres..... | 57.00 \$ |
| 2) Camion et camionnette de 5,5 m à 12,5 mètres | 73.00 \$ | *Intérieur : camion et camionnette de 5,5 m à 12,5 mètres..... | 99.00 \$ |
| 3) Véhicule de plus de 12,5 mètres (sans chargement) | 99.00 \$ | *Intérieur : véhicule de plus de 12,5 mètres..... | 124.00 \$ |
| 4) Remorque (incluant cargaison du trailer) | 126.00 \$ | | |
| 5) Cargaison manutentionnée de la remorque (trailer)..... | 231.00 \$ | | |
| 6) Véhicule hybride ou électrique accidenté (entre murets de ciment - photos à l'appui)..... | 99.00 \$ | | |
| 7) Pellicule de protection sur véhicule (vitres ou portes brisées)..... | 30.00 \$ | | |
| 8) Frais environnemental par dossier pour un véhicule accidenté et entreposé en fourrière | 32.00 \$ | | |

Note-2 : (a) Remorquage pour un transfert ou un remisage (police) d'un véhicule léger (et non une saisie) ou suite à l'entreposage d'un véhicule léger ou lors d'un voyage de retour ou sur une longue distance, tarif de base proposé est 132.00 \$ (10 km inclus) et 5.20 \$ / km en charge ou 6.30 \$ / km 3 passagers et +
(b) Dans le cas d'un transfert d'un véhicule lourd, le tarif est 405.00 \$ / heure aller-retour ou 5.20 \$ du km aller-retour
(c) Surcharge diesel si le prix affiché est plus de 2.00 \$ / Litre taxes incluses. S'il y a une hausse minimum de 0,10 \$ / L, vous pouvez, lorsqu'un véhicule est en circulation, ajouter 5 % par tranche de 0,10 cents. Si votre véhicule est au IDLE (travail sur les lieux), vous pouvez ajouter seulement 5 %.
(d) Quart de travail (soir et nuit) 18h00 à 6h00 : 41.00 \$ (Coût fixe par travailleur sur place)
(e) Tarif hors réseau routier : Ex. : chemin forestier, sentier, etc. (dépanneuse classifiée « D ») : 222.00 \$ / h
(f) Frais centrale d'appels (s'il y a lieu) :9.00 \$

Les tarifs ci-haut sont indexés annuellement selon l'indice des prix à la consommation (IPC), la Régie de l'énergie du Québec et selon les paramètres d'assurances reliés à l'industrie du dépannage routier. La Loi sur la CNESST doit être respecté.



REMORQUAGE VÉHICULE LÉGER - INTERPRÉTATION TARIFAIRES POUR UN DÉPANNAGE D'UN VÉHICULE ROUTIER

Ce document s'adresse, entre autres, aux gestionnaires d'entreprises de dépannage au Québec, aux corps de police provinciaux ou municipaux, aux assureurs et aux donneurs d'ouvrage (concessionnaires, assistance routière, etc.).

Les corps policiers et les donneurs d'ouvrage font appel à des entreprises de dépannage où celles-ci ont déposé, au préalable, une liste des tarifs pour leurs services offerts. L'Association des professionnels du dépannage du Québec (APDQ) a établi une grille de tarifs suggérés en proportion des coûts opérationnels et administratifs d'une entreprise de dépannage. L'APDQ s'assure également d'une uniformité des tarifs et par le fait même, d'une équité concurrentielle dans le but d'empêcher toute forme d'interprétation. La grille tarifaire est en annexe à ce présent document.

Généralement, chaque dossier de facturation lié à une demande de service de dépannage constitue généralement du « cas par cas ». Cependant et afin de répondre à un usager de la route, à un corps policier ou à une tierce partie, cette grille tarifaire est disponible comme référence et permet d'établir, à partir des paramètres proposés, une facturation juste et équitable.

Ce tableau des tarifs suggérés est mis à jour annuellement (au 31 mars) par la méthode d'indexation liée aux tarifs de remorquage prescrit par la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) et du ministère des Transports du Québec (Réseau de remorquage exclusif) ainsi selon les paramètres des assureurs.

EXPLICATIONS DÉTAILLÉES POUR FACTURATION

La grille tarifaire de l'industrie du dépannage routier inclus les tarifs pour toute demande liée à l'utilisation d'une dépanneuse pour le cas, entre autres, d'une panne, d'un enlisement, d'une collision et ce, où le facteur « sans délai » (urgence) doit être pris en compte.

Voici un modèle d'une facturation pour un accident : On indique le « Frais de base » (132.00 \$), suivi du temps « aller-retour » à partir du point de service et ce, au taux horaire de 186.00 \$ de l'heure (46.50 \$ par bloc de 15 minutes). À la livraison du véhicule accidenté au point de service (fourrière), une facture (bon de service) est alors ouverte. Celle-ci demeure en suspend jusqu'à la fin du dossier afin d'indiquer les étapes et/ou les visites requises (frais additionnel – frais de gestion). Le temps horaire facturé peut aller jusqu'à une (1) heure supplémentaire pour compenser certains des éléments suivants : Prise des renseignements du véhicule et du propriétaire; s'assurer que le véhicule n'échappe pas de contaminants dans la cours d'entreposage et prendre les mesures nécessaire s'il y a lieu, sortir les effets personnels et les identifier; placer une toile sur l'auto accidenté (s'il y a lieu); accueillir le propriétaire ou son représentant la journée même et/ou les journées subséquentes; accueillir les policiers pour fin d'enquête (s'il y a lieu); accepter les autres visites à l'improviste; suivi de dossier avec le représentant de l'assureur; manutention du véhicule (au besoin) pour le propriétaire et/ou pour l'évaluateur d'assurance, discussion et/ou visite du carrossier ou du concessionnaire; accueillir le recycleur qui vient récupérer le véhicule accidenté; autres éléments fortuits relié à la gestion de l'ensemble du dossier; etc.

Exemple de facturation : À la suite d'un appel logé pour une demande de service : 132.00 \$ (départ). Par la suite, se rendre récupérer l'auto accidentée et travail sur les lieux, s'en suit le remorquage à la fourrière. Considérant, en exemple, que le temps de l'opération est de 45 minutes aller-retour (45 minutes à 186.00 \$ / h = 139.50 \$). En supplément s'il y a lieu et tel que mentionné au paragraphe précédent, une durée de 15 à 60 minutes supplémentaire peut être facturé (21.50 \$ / bloc de 15 minutes) car après le débarquement du véhicule, il y a par la suite le suivi « après remorquage » (frais additionnel – frais de gestion) soit, en exemple, pour un temps de 30 minutes (43.00 \$) pour le suivi en fourrière ou pour le suivi administratif. Le sous-total sera 314.50 \$ sur la facture avec une description sommaire. Bien entendu, il demeure à indiquer le tarif d'entreposage et les taxes applicables.

Il est important de préserver dans un dossier les détails et les informations pertinentes à la suite des opérations effectuées pendant ou après le remorquage (suivi complet du dossier, photos, etc.). À noter que pour un véhicule électrique ou hybride, des photos doivent être déposées en annexe de la facture.

Si vous avez des interrogations, n'hésitez pas à nous contacter.

Réjean Breton
Président Directeur général



REMORQUAGE DE VÉHICULES LOURDS

INTERPRÉTATION TARIFAIRES DÉPANNEUSE POIDS LOURD (incluant MÂT TÉLESCOPIQUE (3 sections) (page 1) ET MÂT COULISSANT (slider) (page 2))

Ce document s'adresse, entre autres, aux gestionnaires d'entreprises de dépannage au Québec, aux corps de police provinciaux ou municipaux, aux assureurs, aux transporteurs et aux donneurs d'ouvrage (concessionnaires, assistance routière, etc.)

Les corps policiers et les donneurs d'ouvrage font appel à des entreprises de dépannage où celles-ci ont déposé, au préalable, une liste des tarifs pour leurs services offerts. L'Association des professionnels du dépannage du Québec (APDQ) a établi une grille de tarifs suggérés en proportion des coûts opérationnels et administratifs d'une entreprise de dépannage. L'APDQ s'assure également d'une uniformité des tarifs et par le fait même, d'une équité concurrentielle dans le but d'empêcher toute forme d'interprétation. La page 1 de ce document fait mention d'une dépanneuse à mât télescopique. On retrouve à la page 2, le tarif horaire et l'interprétation technique d'une dépanneuse à mât coulissant (slider).

Généralement, chaque dossier de facturation lié à une demande de service de dépannage constitue généralement du « cas par cas ». Dans le but de répondre à un usager de la route, à un corps policier ou à une tierce partie, cette grille tarifaire est disponible comme référence et permet d'établir, à partir des paramètres proposés, une facturation juste et équitable.

Ce tableau des tarifs suggérés est mis à jour annuellement (au 31 mars) et remis aux membres de l'APDQ et aux organismes qui en font la demande. La méthode d'indexation est liée à celle prescrite par la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) et par le ministère des Transports du Québec (Réseau de remorquage exclusif) ainsi selon les paramètres des assureurs.

EXPLICATIONS DÉTAILLÉES POUR FACTURATION D'UN REMORQUAGE LOURD

La grille tarifaire de l'industrie du dépannage routier inclus les tarifs pour toute demande liée à l'utilisation d'une dépanneuse de type poids lourd pour divers cas, telle une panne, un enlisement, une collision où le facteur « sans délai » (urgence) doit être pris en compte.

Exemple de facturation pour un accident d'un ensemble de véhicules lourds soit, un camion-tracteur et une remorque (trailler) : Une 1^{re} dépanneuse poids lourd à mât télescopique est utilisée (mât non-coulissant ou non-rotatif): Appliquer le « Frais de base » (3 105.00 \$) incluant les deux (2) premières heures de travail pour cette 1^{re} dépanneuse. S'en suit, le temps « aller-retour » à partir du point de service au taux horaire de 405.00 \$ / heure. Mise à part tous les frais qui peuvent être facturés entre les « Parties A à E » de la grille du Guide des tarifs généraux, une facture (bon de service) est alors ouverte à la livraison du ou des véhicules lourds accidentés au point de service (fournisseur). Notez qu'un seul frais de base est facturé par dossier.

Cette facture demeure en suspend jusqu'à la fin du dossier et ce, afin d'indiquer les étapes et/ou les visites reçues. Le temps est alors facturé au taux horaire (Note -1 : frais additionnel – frais de gestion). Dans le cas d'une récupération d'un véhicule lourd, généralement la durée minimum est de (1) heure supplémentaire suivant l'opération de remorquage effectué pour compenser certains des éléments dont les suivants : Prise des renseignements du véhicule et du propriétaire; s'assurer que le véhicule n'échappe pas de contaminants sur le terrain d'entreposage et par le fait même, prendre les procédures nécessaires qui s'impose s'il y a lieu; sortir les effets personnels et les identifier; placer une toile sur le véhicule accidenté et/ou sur le chargement (s'il y a lieu); accueillir le propriétaire ou son représentant ponctuellement et/ou les journées subséquentes; accueillir les agents de la paix pour fin d'enquête (s'il y a lieu); accepter les autres visites à l'improviste; suivi de dossier avec le représentant de l'assureur; manutention du véhicule (au besoin) pour le propriétaire et/ou pour l'évaluateur d'assurance, discussion et/ou visite du carrossier ou du concessionnaire; accueillir le recycleur qui vient récupérer le (s) véhicule (s) accidenté (s); autres éléments fortuits relié à la gestion de l'ensemble du dossier; photos, etc.

Il est primordial d'indiquer les informations pertinentes sur la facture et en annexe à la suite des opérations de remorquage ainsi qu'aux étapes subséquentes. Il est important également de mettre à la disposition de la partie payeur des photos relatives au dossier.

Si vous avez des interrogations, n'hésitez pas à nous contacter.

Réjean Breton

Président Directeur général



Guide des tarifs généraux pour une dépanneuse poids lourd à mât coulissant (slider)

Grille tarifaire suggérée pour l'industrie du remorquage face à la récupération de véhicules lourds et/ou pour des cas spécifiques lors de l'emploi justifié d'une dépanneuse poids lourd à mât coulissant:

Les raisons d'utilisation d'une dépanneuse à mât coulissant (slider) sont, entre-autres, celles-ci :

- Permet une portée supérieure du transfert des charges dans le même axe sans déplacer la dépanneuse;
- Diminution du facteur temps pour la manutention du véhicule à dépanner;
- Augmentation du degré de sécurité pour les intervenants sur une scène de recouvrement

Ref. : Guide de la CNESST (*Interventions sécuritaires en dépannage routier, #DC200-16267*).

TARIF DE BASE ET TARIF HORAIRE POUR UNE DÉPANNEUSE POIDS LOURD À MÂT COULISSANT pour ENLISEMENT ou ACCIDENT (Tous les cas sauf une panne). Notez qu'un seul frais de base est facturé par dossier :

- 1 530.00 \$ incluant les 2 premières heures d'opérations pour un véhicule de moins de 8 000 kg du PNBV.
- 3 105.00 \$ incluant les 2 premières heures d'opérations pour un véhicule lourd ou un ensemble de véhicules de plus de 8 000 kg de PNBV

TARIF HORAIRE : 485.00 \$ / h

Pour tous les cas, le tarif horaire est calculé jusqu'au retour de la dépanneuse au point de service. Du temps d'employé supplémentaire peut être facturé pour le nettoyage et le rangement des équipements (voir Note -1 : *Frais de gestion du Guide des tarifs généraux*).

Il est important que le maître d'œuvre de l'entreprise de dépannage (Partie D – 5) à 11)) puisse fournir les informations pertinentes, à la suite des opérations de remorquage et de la gestion ainsi que de la facturation au dossier. Si le maître d'œuvre est certifié par une organisation reconnue, celui-ci doit obligatoirement indiquer son numéro de carte de certification sur la facture ou sur le Rapport descriptif de l'opération. La partie payeur sera alors en mesure de valider avec l'APDQ, si la certification du maître d'œuvre est valide face à l'organisation reconnue. Sinon, c'est le tarif horaire de base du coordonnateur qui s'applique (116.00 \$ / h).

Réjean Breton
Président-Directeur général

Les tarifs ci-haut sont indexés annuellement selon l'indice des prix à la consommation (IPC), la Régie de l'énergie du Québec et selon les paramètres d'assurances reliés à l'industrie du dépannage routier. La Loi sur la CNESST doit être respecté.

2024-04